

LA CERTIFICATION BLUE FLAG POUR LE LITTORAL DE LA VILLE DE MAGOG :  
ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ ET ANALYSE DES CRITÈRES

par

Valérie Leblanc

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de  
l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Québec, Canada, Janvier 2010.

## IDENTIFICATION SIGNALÉTIQUE

LA CERTIFICATION BLUE FLAG POUR LE LITTORAL DE LA VILLE DE MAGOG :  
ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ ET ANALYSE DES CRITÈRES

Valérie Leblanc

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

Sous la direction d'Élyse Ménard

Université de Sherbrooke

Janvier 2010

Mots clés : certification environnementale, critère de certification, eau de baignade, qualité de l'eau, gestion écoresponsable, Blue Flag, Ville de Magog.

La certification environnementale représente un moyen d'améliorer le caractère écoresponsable d'une gestion, en plus de constituer une valeur ajoutée. Dans cette optique, la certification Blue Flag pour les plages fut retenue par la Ville de Magog qui désire effectuer et promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement sur son littoral de 2,5 km qui inclue trois plages. Ce travail analyse donc la conformité des activités actuelles de la Ville avec les 29 critères de Blue Flag regroupés sous quatre thèmes principaux : l'éducation à l'environnement, la qualité de l'eau, la gestion environnementale du site puis les services et la sécurité. Face à cette analyse, des recommandations et une démarche de certification sont proposées à la municipalité pour qu'elle mène à bien son projet.

## SOMMAIRE

Située en bordure du lac Memphrémagog, la Ville de Magog possède un littoral de 2,5 km qui représente un important lieu récréotouristique pour la région. Les activités effectuées sur ces espaces sont diversifiées, passant des activités sportives et nautiques aux festivals de tous genres. Soucieuse de protéger la santé environnementale de ce site, la Ville de Magog désire connaître les possibilités d'obtenir une certification à caractère environnemental qui permettrait d'assurer une gestion écoresponsable de cet important lieu touristique, tout en favorisant le respect de l'environnement.

Selon la Ville de Magog, la certification Blue Flag représente un bon moyen d'atteindre ses objectifs, en plus du fait qu'elle s'applique directement aux activités présentes sur son littoral (plage, baignade, etc.). En effet, Blue Flag est une certification touristique s'appliquant exclusivement aux plages et à leurs eaux de baignades. Garante d'une gestion durable, la certification Blue Flag vise à sensibiliser et à motiver les collectivités locales, les visiteurs ou les gestionnaires à tenir compte du respect de l'environnement dans leurs comportements.

Le présent travail a pour but principal l'évaluation de la possibilité pour la Ville de Magog d'adhérer à la certification Blue Flag pour une portion du littoral du lac Memphrémagog qui contient trois plages. L'étude a aussi comme objectif de relever la dynamique et les motivations de la municipalité au niveau de sa gestion environnementale actuelle de ce littoral, tout en identifiant les activités et les usages s'y retrouvant. De plus, elle permet de mettre en lumière les 29 critères obligatoires et recommandés par la certification Blue Flag. Ces critères sont regroupés sous quatre thèmes principaux. Le premier thème concerne l'information, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Il contient donc des critères obligeant, entre autres, la Ville de Magog à diffuser de l'information aux visiteurs concernant le milieu naturel, la qualité de l'eau de baignade et le code de conduite, en plus d'offrir des activités d'éducation à l'environnement. Le deuxième thème est associé à la qualité de l'eau. Par ces critères, Blue Flag demande aux plages candidates d'effectuer régulièrement des analyses d'eau, tout en veillant à ce qu'aucun effluent n'affecte le site. Les critères de certification touchent aussi la gestion environnementale du site. Ce troisième thème touche l'entretien et la propreté du site, les

matières résiduelles ainsi que la veille réglementaire. Finalement, les critères Blue Flag sont regroupés sous un quatrième thème : les services et la sécurité. Ils exigent, entre autres, un nombre suffisant d'équipements et de sauveteurs, en plus d'un plan de gestion des risques. Ces derniers critères concernent aussi la sécurité des accès aux plages.

L'étude vise finalement à exposer les autres certifications disponibles pour ce type de lieu récréotouristique, pour y récupérer des éléments de gestion écoresponsable non traités par Blue Flag qui permettraient à la Ville de Magog de rendre optimum sa gestion de l'environnement.

Ainsi, chaque critère analysé est accompagné de mesures à conserver ou à modifier par la Ville au sein de la gestion actuelle de son littoral. Ce travail apporte donc des recommandations quant à la situation actuelle et les alternatives qui devraient être mises en place pour que les activités de la Ville de Magog cadrent avec les 29 critères de la certification Blue Flag. D'ailleurs, les conclusions de ce travail démontrent que la Ville de Magog n'aura que des modifications mineures à effectuer pour être conforme, soit une vingtaine de changements. On dénote aussi que la certification choisie n'affectera que les activités récréatives (baignade, plage, embarcations, sentiers, etc.). Par conséquent, la municipalité doit promouvoir auprès des commerçants et des gestionnaires d'évènements occupant le site les « bonnes pratiques » environnementales exigées par Blue Flag.

Finalement, l'étude permet d'établir le processus de certification. Elle présente les étapes à franchir pour l'obtention du certificat (engagements, étapes, échéances et coûts). La démarche de certification est concise dans un plan de mise en œuvre. Ce plan permettra à la Ville de Magog de planifier la logistique liée à sa demande de certification, dont la mise en place des ressources humaines, financières et techniques nécessaires.